



Education International  
Internationale de l'Éducation  
Internacional de la Educación  
Bildungsinternationale

**Aux organisations françaises affiliées à l'IE  
CSEE  
Membres du Bureau exécutif**

29 mars 2006

**Siège**

5, Bd du Roi Albert II  
1210 Bruxelles, Belgique  
Tél +32 2 224 06 11  
Fax +32 2 224 06 06  
headoffice@ei-ie.org  
<http://www.ei-ie.org>

**Président**

Thembelani Nxesi

**Secrétaire général**

Fred van Leeuwen

Message de soutien pour la mobilisation anti CPE

Chers collègues,

Je souhaite vous exprimer la solidarité des 338 organisations membres de l'IE dans le monde dans le contexte du large mouvement de contestation contre le Contrat Première Embauche (CPE), relayé par les organisations syndicales françaises, dont vous-mêmes et les fédérations étudiantes.

L'IE, partout dans le monde, est solidaire des jeunes et de leur avenir. L'actuelle mobilisation contre le CPE en France va évidemment au-delà du débat national français et s'inscrit dans un mouvement social de refus de la précarisation de l'emploi en général et de l'emploi des jeunes en particulier.

Le concept du CPE est de permettre d'engager un jeune de moins de 26 ans avec la possibilité de le licencier sans justification pendant deux ans. Cette flexibilisation outrancière aurait des conséquences désastreuses sur l'emploi des jeunes, sur leur vie quotidienne, sur leurs projets de vie et sur leur consommation. Le CPE instaurerait chez les jeunes un climat d'incertitude et de démotivation qui serait préjudiciable pour les ambitions éducatives des plus jeunes qui pourraient renoncer à mener à bien leurs études devant le manque évident de perspectives professionnelles encourageantes et de projet de vie attrayant.

Ce CPE constitue en outre une étape supplémentaire dans le démantèlement du code du travail et dans l'instauration d'une précarité généralisée. Il fragiliserait toute velléité de revendication individuelle ou collective par crainte du licenciement et mettrait à mal la notion de partenariat et du dialogue social.

Par ailleurs la mise en place du CPE, en dehors de toute négociation entre partenaires sociaux ou de tout débat parlementaire, est une négation des droits démocratiques des citoyens.

Le combat des organisations syndicales et étudiantes françaises est notre combat à tous et toutes.

Soyez assurés que l'IE vous soutient dans votre détermination à exiger l'abrogation du CPE.

Fred van Leeuwen  
Secrétaire général